



L'hippocampe

Présente

FESTIVAL *Regards* Croisés

Courts Métrages "Métiers & Handicaps"

Le handicap n'empêche pas le talent

14^e
Édition



SPANGLER

FESTIVAL REGARDS CROISÉS

17 ET 18
NOVEMBRE

ACTES DE CONFÉRENCE
HANDICAP,
TALENT ET RÉUSSITE

FESTIVALREGARDSCROISES.COM

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS,
DE LA SANTÉ
ET DES PERSONNES
HANDICAPÉES
MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Avec le patronage de
l'Association d'États
chargés des personnes
handicapées et de
l'Association de la Culture

SAINT-MALO

Audiens

EDF

AG2R LA MONDIALE

KLÉSIA

ENEDIS

agefiph

LOURMEL

Groupe AGRICA

PRO BTP
GROUPE

IRP
OUTO

GRUPOZ

CRÉDIT MUTUEL
de Bretagne

CA

Sagemcom

UFE

VVF

handicap.fr

SALENTÉ

QUEST FRANCE

3 Bretagne

france-tv

SNCF

france-tv

france-tv

france-tv

CESAT

unea

handicap.fr

SALENTÉ

QUEST FRANCE

3 Bretagne

france-tv

SNCF

france-tv

france-tv

france-tv

france-tv



INTERVENANTS

Benjamin Meche, expert comptable, créateur de la société ITB ;

Valérie Cabrol, maçonne à l'ESAT Chantecler à Soual ;

Charlotte Bourrely-Belhomme, directrice artistique dans l'EA Séquences Clés Productions ;
et le grand témoin **Charles Gardou**, anthropologue et professeur des universités.

INTRODUCTION

de Mireille Malot et Charles Gardou

PAUL-ERIC LAURES : Mireille et Charles, vous partagez une histoire commune qui s'appelle Lise et Marie.

MIREILLE MALOT : Nous sommes heureux d'ouvrir ce Festival sur 2 jours. Pouvoir échanger, se rencontrer. Parler des questions de handicap. Je crois que c'est fondamental. Il faut aller à la rencontre de ces personnes, comme tout à l'heure avec le job dating. Leur dire qu'on leur a fait une place. Ce Festival, c'est le leur. C'est à vous qu'on le doit et c'est ensemble qu'on va faire progresser la société. Pour que nos filles se sentent chez elles dans ce monde.

CHARLES GARDOU : Je veux dire d'abord toute mon amitié à Mireille Malot et aussi mon admiration pour ce qu'elle réalise. Précédemment venu au Festival Regards Croisés, j'y participe à nouveau avec un vif plaisir.

Mireille m'a suggéré, en guise d'introduction, de dire quelques mots de *La fragilité de source*. Ce qu'elle dit des affaires humaines, mon dernier livre. Je dirai seulement qu'il conjugue ma posture d'anthropologue, de professeur des Universités et de père d'une fille affectée du syndrome de Rett. Dit autrement, cet ouvrage est le fruit d'une relation dialectique entre ma fille, mon point de vue sur sa vie et mes conceptions du handicap, de la société ou du monde.

PAUL-ERIC LAURES : Charles Gardou, vous êtes l'auteur de nombreux ouvrages sur ce thème. Créer, c'est l'essence de tout ce qui se passe autour de nous. Vous nous ferez un retour sur les témoignages de nos invités. On va justement faire connaissance avec ces témoignages. Ils vont nous montrer que le handicap n'empêche pas le talent et que le travail, c'est la santé.

LES TÉMOIGNAGES

CATHERINE CROS : Nos témoins, nous les avons tous rencontrés et nous leur avons demandé ce qu'était pour eux la réussite. Quels challenges ont-ils eu à vivre ? De quels soutiens ont-ils bénéficié ? Quelles réussites, quels buts ont-ils pu atteindre ? On va commencer par Benjamin, victime d'une infirmité motrice cérébrale depuis la naissance, scolarisé en milieu ordinaire. Parlez nous de ce combat pour poursuivre cette scolarité en milieu ordinaire.

BENJAMIN MECHE : Ce handicap est apparu au moment de ma naissance. On ne m'avait pas dit le sens et je suis arrivé dans le mauvais sens. Suite à cet événement, mes parents ont demandé au corps médical ce que je deviendrais. Ils ont dit probablement sourd, « débile ». Il faudra le stimuler. Mes parents et ma sœur m'ont stimulé de manière permanente. C'est comme cela que j'ai pu évoluer en milieu ordinaire avec les difficultés qu'on peut imaginer. Le regard des autres face aux moqueries. C'est constructeur. Cela m'a toujours donné envie d'aller vers les autres. C'est la relation vers les autres qui m'a permis de marcher, d'aller jusqu'à l'expertise comptable. Un enseignant m'a dit : « un handicapé expert-comptable ? Tu ne vois pas le problème ? ». Cela m'a ainsi donné le sujet de mon mémoire. Et, au bout de 10 ans de carrière, j'ai créé mon cabinet qui s'appelle Itinéraire bis avec pour objectif d'accompagner les chefs d'entreprise sans les couler dans un moule, les aider à se développer comme ils ont envie de le faire. Il faut avoir ça en tête, le vécu des personnes handicapées est utile pour le milieu ordinaire. Il faut accentuer le partage avec les autres. Cela a un rôle avec la société en général.

CATHERINE CROS : Pour vous, il faudrait apprendre aux enfants ce qu'est un handicap physique, mental, sensoriel. Vous n'aimez pas le mot d'inclusion, et vous lui préférez, je crois, le mot hybridation. Cela permettrait de rendre l'école ordinaire plus accueillante.

BENJAMIN MECHE : Les comportements, parfois inappropriés, au niveau du handicap sont dus à un manque de connaissance. Si on parle de handicap pendant l'enseignement, on appréhende les choses différemment et le fait de l'apprendre à l'école, cela construit la vie des futurs citoyens. À partir de ce moment-là, on n'a plus besoin de parler d'inclusion car la place des personnes handicapées n'est plus à gagner. Elle est là. Soit les personnes se privent de pouvoir partager avec des personnes handicapées, soit on regarde les choses différemment. On parlait tout à l'heure d'un ouvrage sur l'hybridation. Quel est notre rapport à la réalité. C'est cela qu'il faut faire évoluer. Regarder les choses en face. Raymond Devos disait « il y a observer et observer ». Il ne faut pas observer le handicap tête baissée sans regarder en face.

CATHERINE CROS : Vous nous avez dit votre souhait que la loi de 2005 puisse devenir demain quelque chose d'inutile et que les Personnes Handicapées puissent transformer une obligation en opportunité et que les managers aussi puissent réaliser ce changement ?

BENJAMIN MECHE : C'est toujours mieux que rien. Mais s'il y a une obligation, c'est qu'il y a une contrainte. Pour moi, on a institutionnalisé que l'embauche des Personnes Handicapées est une contrainte. Mieux connaître le handicap nous permettrait de montrer qu'il y a une capacité d'adaptation, une capacité de trouver ce que j'appelle un « itinéraire bis ». Les entreprises ont besoin de cela. Elles ont besoin d'inventions perpétuelles. La place des Personnes Handicapées dans l'entreprise peut permettre de les aider. Trouver des solutions, créer une dynamique d'équipe.

PAUL-ERIC LAURES : C'est un enjeu sociétal. La société inclusive. Aujourd'hui ça a été évoqué avec la notion d'hybridation. La parole à Valérie.

CATHERINE CROS : Valérie, vous êtes un exemple d'adaptation. J'aimerais que vous nous parliez de vous. Vous avez été distinguée au trophée des femmes en EA ou ESAT parmi les 11 lauréates (sur une cinquantaine de candidates). Nous avons la chance aujourd'hui d'en avoir 2 à notre table ronde. Vous avez eu une scolarité difficile. Vous avez déménagé de nombreuses fois. Vous avez eu des difficultés à faire reconnaître votre handicap par la MDPH.

VALÉRIE CABROL : Oui, j'ai eu une scolarité un peu difficile. Après, je m'en suis quand même sortie. J'ai eu des échecs scolaires, mais je n'étais pas tout à fait nulle. Il y avait des matières où je m'en sortais. J'ai fait un BEP en 1^{ère} année dans le sanitaire et social. Ça a été un échec. Ensuite, nous sommes rentrés de Guyane. A l'époque, j'ai fait une demande à la COTOREP. Ils m'ont répondu que je n'avais pas besoin. La psychologue a dit à ma mère qu'on faisait ça que pour l'argent. Ensuite, j'ai été sur Albi où j'ai été reconnue handicapée à 60%. On m'a fait plusieurs propositions par la suite.

CATHERINE CROS : Vous êtes dans l'ESAT Chantecler à Soual depuis 28 ans.

VALÉRIE CABROL : J'ai fait différents stages. On travaillait pour l'entreprise Valéo. On faisait les soudures. Ensuite j'ai fait de la blanchisserie, du repassage, puis du conditionnement, de la maçonnerie.

J'étais rentrée là pour changer de travail. Et finalement je n'ai jamais voulu faire autre chose que la maçonnerie : la matière, la sensation, l'avoir moi-même produit. On travaille pour des entreprises, des particuliers.

Ensuite il y a aussi le contact avec les clients, les servir. Voir aussi s'ils sont satisfaits du travail réalisé. C'est prenant, c'est fantastique. Je me régale de ça.

C'est quelque chose qui m'apporte du bonheur, de la joie, produire, partager, montrer aux stagiaires comment je fais... Il y a une entente avec l'équipe, le moniteur.

CATHERINE CROS : Avant on vous disait que vous n'étiez pas capable de faire autre chose que du conditionnement et maintenant vous apprenez la maçonnerie aux jeunes !

VALÉRIE CABROL : Oui. Et je suis également sportive. J'ai eu des médailles en course à pied. Mais j'ai eu une blessure et j'ai des semelles orthoptiques. Et je marche beaucoup car je n'ai pas le permis. Je vais donc au travail à pied. Je ne suis jamais en retard et jamais malade ou presque jamais.

CATHERINE CROS : Charlotte, vous êtes productrice pour Séquences clés Production, une Entreprise Adaptée. Vous avez présenté un film en compétition qui sera diffusé demain.

CHARLOTTE BOURRELY-BELHOMME : Nous avons 4 films demain, dont 2 pour lesquels j'ai fait la direction artistique et la réalisation.

CATHERINE CROS : Vous aimez la mise en lumière, la mise en valeur de la parole de chaque personne. Vos maîtres mots sont la créativité, la bienveillance, l'authenticité. Nous aimerions que vous nous parliez de votre parcours. Il y a eu un accident de vie. Ce qui nous intéresse, c'est comment vous avez pu rebondir.

CHARLOTTE BOURRELY-BELHOMME : Plutôt qu'un accident, c'est une révélation de vie. Jusqu'à l'âge de 29/30 ans, j'ai vécu une vie de valide. Très jeune, passionnée par tout ce qui était relié au monde artistique. C'est ça que je veux faire dans la vie : chanter, danser, jouer... Ma plus grande passion, c'était de jouer des histoires : danse, musique, chant,... Et j'ai évolué rapidement. Suite à un accident en cours de danse classique (au conservatoire de Toulon d'arts dramatiques), on m'a annoncé que j'avais une malformation et que je ne pourrai pas être danseuse. Je ne voyais pas ma vie en dehors de la scène et des tournages. C'est comme cela que j'avais évolué et je n'avais jamais réfléchi à ce que je pouvais faire d'autre. À l'âge de 27 ans, un événement important est survenu dans ma vie : ma maman, atteinte d'un cancer et j'ai ainsi quitté Paris pour aller dans le Var. J'étais aidante. Après son décès, j'ai commencé à avoir des manifestations visibles de mon handicap. J'ai une maladie rare d'origine génétique. Les premiers symptômes sont très discrets. Sans le remarquer, les 1^{ers} symptômes sont apparus à l'âge de 25 ans. Parfois sans rien faire, je perdais l'équilibre, je trébuchais. Comme j'étais artiste, j'avais la tête dans les nuages, j'étais tête en l'air. Avec le recul aujourd'hui, je sais que c'était en fait des premiers signes de ma maladie. Entre 2010 et 2012, je commençais à marcher plus lentement, à boiter. J'ai fait de nombreux examens. En 2012 une énième rhumato m'a dit qu'il fallait voir un neurologue. J'ai fait de nouveau une batterie d'examen qui se sont

révélés normaux. Et finalement c'était une maladie dégénérante qui n'a pas de traitement. À l'époque, je marchais avec une béquille.

La fameuse révélation ? À ce moment-là, cela faisait quelques années que j'avais déménagé du Var à Paris. Je me rends compte que c'était une période où des choses intéressantes arrivaient à moi. À l'époque, on ne recherchait pas une comédienne handicapée. Tout s'est enchaîné. J'étais dans l'incapacité de faire des boulots alimentaires. J'étais au RSA et je ne pouvais plus payer mon loyer. J'ai trouvé de l'aide auprès de mes amis. Avec l'envie, je me suis dit que ma place j'allais me la créer. Je voulais rester dans ce que j'aime faire. En harcelant mon réseau, j'ai un ami qui m'a dit « Je peux te former au métier de la production ». Ensuite, c'est un producteur que j'avais rencontré pendant un festival qui m'a proposé de travailler comme secrétaire de production. J'ai dit oui à tout. Je n'avais pas peur d'être autodidacte et j'avais des atouts compte tenu de mes précédentes formations artistiques. J'ai dit banco et ça m'a passionné. Un jour, j'ai rencontré le Président de Séquences clés production. Il avait vu ma béquille et au début, il ne m'avait pas dit tout de suite que ce handicap était une force et ce n'était plus un problème. J'ai vu la différence et le changement des regards, ceux des personnes dans la rue et ceux de mon entourage. Une bascule incroyable alors que mon handicap était progressif. J'ai commencé alors en tant que commerciale puis chargée de production. J'ai eu de la chance car on m'a fait confiance. Je suis très heureuse car je suis retournée à mes premiers amours.

PAUL-ERIC LAURES : Des mots qui raisonnent : on m'a fait confiance. Un message à tous les employeurs.

DÉBRIEFING

de Charles GARDOU

CHARLES GARDOU : Les témoignages de Benjamin, Valérie et Charlotte renvoient, de manière implicite, aux nombreuses erreurs et préjugés dont les personnes en situation de handicap furent successivement victimes tout au long de l'histoire. Quelqu'un qui ne parle pas, ne peut pas penser, affirmait Platon. Aristote dira plus tard que les sourds sont irrémédiablement inéducables. Ils n'étaient pas considérés comme des êtres humains à part entière qui pensent, mais comme des êtres à part. Les aveugles, eux, ont longtemps suscité effroi et dérision. Ils devenaient souvent mendiants. Encore au 17^{ème} siècle, leur image était toujours confondue avec celle des pauvres et de tous les autres exclus dont on se défiait. De même, on a durablement pensé que les enfants avec une trisomie 21 ou des troubles du spectre de l'autisme étaient inéducables. Ainsi un dysfonctionnement du corps ou de l'esprit était systématiquement assimilé à l'incapacité, l'invalidité. Tout potentiel inaperçu était occulté. Les termes l'attestent : impotents, invalides, incapables, etc.

Seule voie pour ne pas renouveler de tels préjugés et erreurs : s'extraire d'une vision catégorisante pour considérer la singularité de chacun(e), son visage à nul autre pareil. À parler des sourds, des aveugles, des autistes, des trisomiques, des « handicapés », on perd la réalité des visages. Or, l'humanité est une infinité de visages toujours singuliers. J'affectionne ce que disait Colette, la grande écrivaine : « Le visage humain fut toujours mon grand paysage ».

Redisons-le : une société humaine est une constellation de fragilités de tous ordres : physiques, sensorielles, mentales, psychiques.... L'une d'entre elles prend nom handicap. C'est pourquoi l'optique inclusive appelle à penser une société pour tous, sans exclusivités et sans exclusions. Une société qui n'exproprie pas et ne déshérite pas, pour cause de blessure du corps ou de l'esprit, certains de ses membres.

Le patrimoine humain et social commun, avec son corpus de droits et de devoirs, appartient à tous ou à personne. Ni l'École, ni les espaces citoyens, ni les lieux de travail, d'art ou de culture, etc, ne sauraient être l'exclusivité de quelques-uns, préservés d'un mauvais coup du destin. Chacun a le droit de bénéficier pleinement des droits fondamentaux, de se réaliser et de faire œuvre à sa mesure.

Ici, à Saint Malo, où il est né et est enterré, souvenons-nous des mots de Chateaubriand « Chaque homme renferme en soi un monde à part, étranger aux lois et aux destinées générales des siècles ». Tout est dit.

DÉBAT

PAUL-ERIC LAURES : Si on sort du contexte de la société et de la scolarité, le terme inclusion est une difficulté.

En maths : sous-groupe dans un groupe.

En dentisterie : inclusion ce n'est pas une super nouvelle, une dent dans une dent.

Une pierre avec une inclusion, a une valeur minorée par rapport à une pierre sans inclusion.

Une moins-value et pas une plus-value

Derrière chaque parcours, il y a une volonté avec des ressources personnelles et relationnelles, une singularité de chaque être. La société qui se veut inclusive leur dit que ce ne serait pas possible. Être contre ce qu'« on » leur disait impossible afin de se créer et se forger et être autrement capable.

BENJAMIN MECHE : Les mots se succèdent. Dans les années 90, on parlait d'intégration, maintenant, d'inclusion. On change les mots mais si on ne change pas de projet, ça ne change pas grand-chose. On crée des postes d'AVS sans formation, sans sensibilisation. J'étais en réaction avec cela. On voulait m'inclure en me stigmatisant avec une personne à côté de moi. Ce que je cherchais c'était la relation avec les camarades. Les AVS, j'en avais 15 par an : mes camarades. Et si on réfléchissait à une autre manière d'enseigner : moins individuelle plus collective, en interaction avec mes camarades, un apprentissage collectif !

PAUL-ERIC LAURES : Des personnes à besoin spécifique

BENJAMIN MECHE : Un enfant qui est en situation de handicap, c'est qu'on n'a pas fait le boulot jusqu'au bout. On n'a pas trouvé la bonne compensation. On n'a pas fait les choses correctement. Sinon, la personne n'est plus en situation de handicap. Rien que ce terme là veut dire qu'on se fait une raison.

PAUL-ERIC LAURES : Pas de situation de handicap par rapport à la qualité du travail.

VALÉRIE CABROL : Je suis une vraie Maçonne. Un artisan va faire une chape et elle peut être aussi bien que la mienne. Il faudrait que tout cela change.

PAUL-ERIC LAURES : L'esprit d'équipe est essentiel à votre travail.

VALÉRIE CABROL : Important. On rentre dans un atelier, dans une entreprise. Vous avez des équipes qui rentrent, qui ne disent pas bonjour, qui ne parlent pas. Pas agréable. Une équipe qui a une bonne cohésion est une équipe qui s'entend bien.

BENJAMIN MECHE : Pas besoin du handicap pour avoir ces besoins-là. Mais quand on est handicapé, ces besoins deviennent indispensables. Alors que dans le milieu ordinaire, les gens vont arriver à marcher longtemps même avec un caillou dans la chaussure, avec le handicap, on ne se satisfait pas de situations inconfortables. C'est pour cela que ça aide les entreprises à s'améliorer, en mode itinéraire croisé.

PAUL-ERIC LAURES : Charles GARDOU parle de transformer la faiblesse en une force.

CHARLOTTE BOURRELY-BELHOMME : Mon handicap est apparu comme une force et non comme un problème. Je le voyais dans mes activités précédentes. Je travaillais dans une grosse entreprise de production qui fait des émissions TV. Là-bas j'étais venue avec ma béquille. Je ne parlais pas de mon handicap. Je sentais que le regard était compliqué et que c'était un problème. Dans la vie de tous les jours, les gens vous regardent comme si vous étiez quelqu'un à surprotéger. C'est ce qu'on appelle le validisme. Ça m'est arrivé que des gens me poussent dans la rue. Demandez-moi tout simplement.

On parle de fragilité ou de vulnérabilité. On est tous concernés. Cessez de vouloir coller des étiquettes à tout prix. Il y a autant de handicap que de personnes handicapées, 80% des handicaps sont invisibles. On fixe le regard sur ce qui est visible. La question du handicap est paradoxale. Arrêter de coller une étiquette handicap. On peut faire des choses. Tout est possible. On voudrait presque être considéré comme tout le monde, et d'un autre côté, on ne peut pas faire comme si cela n'existait pas, car on doit faire attention à l'autre. Le mot handicap est un peu un fourre tout.

PAUL-ERIC LAURES : Hand in Cap, la main dans le chapeau et on mélange tout.

BENJAMIN MECHE : Quoi de plus normal que d'être différent. On se rend compte que les personnes valides ont aussi des différences qu'elles voudraient exprimer ? Mettre des mots sur la singularité. Effectivement, on est tenté de dire « non tu n'as pas de handicap, je te vois comme tout le monde ». Cf. le sketch « homme noir et homme blanc, comment tu le vois ? ». Mettre en avant et parler du handicap. Proposer à tout le monde de regarder quels sont les besoins. Ce n'est pas parce que les personnes sont valides qu'elles n'ont pas de singularité et qu'elles n'ont pas aussi des besoins.

CHARLOTTE BOURRELY-BELHOMME : pour mon cas personnel, si vous me voyez assise à mon bureau, sur un scooter ou dans un fauteuil. Pourquoi on me regarde normalement et ensuite le regard change ?

PAUL-ERIC LAURES : un petit mot avant la conclusion. Petit Louis autiste « être différent des autres, n'est pas plus bizarre que de vouloir entrer dans un moule ».

CATHERINE CROS : ce sont des gens autrement capables. Moi aussi j'ai été dans ma carrière professionnelle autrement capable. Pas de différence entre nous.



Saynète d'introduction de la conférence écrite par Luc Leprêtre. Interprétation : Luc Leprêtre et Charles Meurisse.





CONCLUSION

CHARLES GARDOU : Croyez, Benjamin, Valérie et Charlotte, que nous avons beaucoup appris grâce à vous. Vous amenez chacun(e) de nous à sortir de son pré-carré, à se dépasser, à déployer des forces de nos fragilités respectives. À remettre en cause des attitudes, des comportements, des pratiques.

Je songe à cet instant à nombre d'expressions, largement répandues, qui ne font pas sens : « Des personnes issues de la diversité » (nous le sommes toutes et tous) ; « Personnes avec des besoins spécifiques » (au risque de les réduire à des nécessiteux, en niant leurs désirs, leurs rêves, etc).

Plus globalement, nous traitons encore la question du handicap de manière archaïque. Loin d'être marginale, elle est centrale dans l'humanité. Un humain sur 7 qui vit peu ou prou en situation de handicap. Tel est le nombre de personnes elles-mêmes touchées mais il faudrait aussi parler de leurs proches : parents, fratries, compagnes ou compagnons...

Or, des clichés et des obscurantismes se perpétuent. Nous ne pouvons pas en rester là ! Nous avons à lutter pied à pied contre les discriminations à l'École, dans les lieux professionnels et partout ailleurs. C'est le sens profond du mouvement inclusif, qui invite à « travailler » l'environnement pour supprimer les obstacles, les empêchements et installer des facilitateurs, des plans inclinés de tous ordres, et pas uniquement architecturaux.

Le Festival Regards croisés procède de cet esprit, en valorisant les virtualités et les réussites individuelles et collectives. Je suis heureux de le soutenir, à ma mesure.

FESTIVAL *Regards*
Croisés

Courts Métrages "Métiers & Handicaps"

Le handicap n'empêche pas le talent